

LE BRIGADIER DE POLICE



Dans un premier temps, lors de ses premières années de service, le brigadier de police est prioritairement chargé de missions de surveillance et de garde. Au bout d'un certain temps, il pourra reprendre d'autres postes, pour assumer de nouvelles responsabilités, notamment au sein des centres d'intervention ou des unités de circulation régionales.

Une opportunité de changement de carrière est ouverte au brigadier, qui peut accéder au grade d'inspecteur moyennant différents examens.

Conditions d'accès:

- être de nationalité luxembourgeoise
- être volontaire de l'armée luxembourgeoise
- depuis au moins 24 mois avant la date de début de la formation professionnelle à l'école de police
- de 36 mois pour les soldats volontaires incorporés sur base du règlement Grand-Ducal du 1er juillet 2008 déterminant le statut des volontaires de l'armée
- ne pas avoir dépassé l'âge de 30 ans accomplis à la date de l'examen-concours
- avoir au moins le grade de soldat-chef



Formation:

une formation théorique et pratique à l'école de Police d'une durée de 12 mois

LE PERSONNEL CIVIL

La Police recrute régulièrement du personnel civil dans différentes carrières de l'état.

Ces membres de la Police constituent le cadre administratif et technique.

Les conditions d'admission varient en fonction de la carrière en question.

Les postes vacants et les prérequis sont toujours publiés dans la presse écrite ou sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Index des carrières

- Attaché de direction
- Ingénieur
- Psychologue
- Enseignant
- Ingénieur-technicien
- Rédacteur
- Bibliothécaire-documentaliste
- Informaticien diplômé
- Expéditionnaire (administratif, technique et informaticien)
- Artisan-fonctionnaire



ZESUMME FIR IECH



Cité Policière Grand-Duc Henri
Complexe A, route de Trèves
L-2957 Luxembourg

WWW.POLICE.LU



POLICE LËTZEBUERG

1000 MÉTIERS EN « UN »

ZESUMME FIR IECH
WWW.POLICE.LU

POLICE
LËTZEBUERG



1000 MÉTIERS EN « UN »

Par la force des choses, le policier se trouve souvent au centre de l'intérêt de la société. Ses services sont de plus en plus sollicités par le citoyen. Les soucis autour de la sécurité se multiplient.

Le maintien de l'ordre public et le respect de la loi et des règlements s'avèrent de plus en plus complexes et délicats. Ainsi, le métier de policier a dû se professionnaliser et se diversifier.

La Police Grand-Ducale est organisée autour de quatre carrières différentes:

- le cadre supérieur
- l'inspecteur
- le brigadier
- le personnel civil

Le personnel de la police s'acquitte des missions de police générale, de police judiciaire, de police de la route ou purement administratives et techniques. L'expérience des dernières années a montré qu'à l'occasion du recrutement, le corps doit se focaliser sur des candidats motivés et engagés qui disposent dès leur admission d'un certain niveau de formation et qui sont prêts à s'engager dans une carrière assortie, d'une formation continue et permanente, en vue d'une spécialisation désormais indispensable.

Ce document d'information donne un aperçu sur les quatre carrières, ainsi que sur les conditions d'admission et les procédures à suivre pour entrer dans la Police.



Pour en savoir plus :

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur notre site web : www.police.lu > Votre Police > Devenir policier > 1000 métiers en un

LE CADRE SUPÉRIEUR



Le cadre supérieur, recruté sur diplôme universitaire, assume des fonctions de gestion et de commandement et participe activement à la prise de décision: il dirige son équipe (gestion du personnel), son service, respectivement son unité (gestion administrative) et gère les différentes situations (gestion de projets) qui se présentent à lui au cours de son quotidien professionnel.

Il assume le commandement des unités sur le territoire. On retrouve le cadre supérieur, dans toutes les structures de la Police: au sein de la direction générale, à la tête de la circonscription régionale ou des services centraux et comme enquêteur spécialisé au sein du Service de Police Judiciaire.

Conditions d'accès:

- être de nationalité luxembourgeoise
- ne pas avoir dépassé l'âge de 35 ans à la date du concours
- maîtriser les langues luxembourgeoise, française, allemande et anglaise
- être détenteur d'un diplôme d'accomplissement d'un cycle complet d'études universitaires (5 ans), de préférence en droit, criminologie ou économie, sans préjudice d'autres facultés qui peuvent être fixées par le Ministre de la Sécurité intérieure

L'examen-concours d'admission prévoit:

- des épreuves psychologiques et des tests d'aptitude générale
- une épreuve d'aptitude physique
- un examen de la personnalité comprenant des épreuves de mise en situation et un entretien de motivation
- un examen médical.

Formation:

- une formation professionnelle policière à l'étranger (18 mois)
- des stages pratiques au sein des unités et services de la Police Lëtzebuerg (6 mois).

L'INSPECTEUR DE POLICE



Le policier de la carrière de l'inspecteur est l'incarnation du policier tout court. Sa présence et son action, étant incessamment revendiquées par la population, dans l'intérêt du meilleur sentiment de sécurité possible. Aujourd'hui, la situation est telle que l'action policière doit relever d'une certaine spécialisation.

Ainsi, un grand choix de métiers différents se présente désormais au policier.

Avant de pouvoir s'engager dans telle ou telle direction professionnelle particulière, il doit s'acquitter de sa formation de base à l'école de Police et acquérir dans ses premières années de service une expérience du travail de police de base au sein des unités classiques (l'Unité de Garde et de Réserve Mobile, le centre d'intervention ou le commissariat de proximité).

Ce n'est qu'à l'issue de cette première étape que le policier peut prétendre à une certaine spécialisation:

- Enquêteur judiciaire, soit au niveau de l'enquête proprement dite, soit au niveau de la police technique.
- Le policier spécialisé en matière de la circulation et de la prévention routière, de surcroît motocycliste accompli.
- Policier du Service Régional de Polices Spéciales compétent en matière d'environnement, de commerce, travail clandestin ou de l'hygiène en général.
- Unité de Garde et de Réserve Mobile qui regroupe notamment le support aérien (avec l'hélicoptère de la Police) et les maîtres-chiens.
- Policier à l'Unité Spéciale, qui intervient en situation exceptionnelle lorsque les moyens conventionnels de la Police sont épuisés.



- Cadre permanent à l'école de la Police qui est en charge de la formation de base et de la formation continue des inspecteurs et brigadiers.
- Finalement, la Direction Générale et les autres unités et services qui ouvrent un certain nombre de tâches administratives aux policiers expérimentés et intéressés

Conditions d'accès:

- être de nationalité luxembourgeoise
- avoir atteint l'âge de 17 ans accomplis et ne pas avoir dépassé l'âge de 30 ans accomplis à la date du début de la formation
- maîtriser les langues luxembourgeoise, française, allemande et anglaise
- avoir suivi avec succès les 5 premières années de l'enseignement secondaire ou des études équivalentes.

L'examen-concours d'admission prévoit:

- des épreuves écrites en langues luxembourgeoise, française, allemande et anglaise
- une épreuve écrite sur les connaissances de l'état luxembourgeois (principes du droit constitutionnel)
- un examen médical
- un test d'aptitude physique
- une épreuve psychologique

- un entretien de motivation

Formation:

- une instruction tactique de base d'une durée de trois mois
- une formation théorique et tactique d'une durée de vingt
- et un mois
- des stages pratiques au sein des unités et services de la Police Grand-Ducale ou à l'étranger

